Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	36-7464-5	**Numéro de version:**	3.01
Date de révision:	10/11/2026	**Annule et remplace la version du :**	16/07/2026

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Structural Core Splice Film AF 3074 FST

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification des lésions / irritations oculaires n'est pas appliquée en raison de la nature de ce produit (film adhésif).

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4		40 - 80
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	500-033-5	< 10
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	238-098-4	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

5% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 5% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	(N° CAS) 28064-14-4	40 - 80	Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	(N° CAS) 25068-38-6 (N° CE) 500-033-5	< 10	Skin Irrit. 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Acide sulfurique, composé avec graphite	(N° CAS) 12777-87-6 (N° CE) 235-819-4	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	(N° CAS) 10097-09-3 (N° CE) ELINCS 423-370-9	1 - 5	Tox.aquatique chronique 3, H412
Remplissant inorganique	(N° CAS) 93763-70-3	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Dioxyde de titane	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	(N° CAS) 14228-73-0 (N° CE) 238-098-4	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Ingrédients non dangereux	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Cyanoguanidine	(N° CAS) 461-58-5 (N° CE) 207-312-8	< 2,5	Substance non classée comme dangereuse
Copolymère acrylique	Confidentiel	< 2,5	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	(N° CAS) 25068-38-6 (N° CE) 500-033-5	(C >= 5%) Skin Irrit. 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
En cas d'exposition, rincer les yeux à grande eau. Retirez les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuez à rincer. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Ammoniaque	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les

dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	VME Suisse	VLEP (poussières respirables)(8 heures) : 3 mg/m3	Foetotoxique Groupe C
Valeur limite pour les poussières en général	93763-70-3	VME Suisse	VLEP (poussières respirables)(8 heures):3 mg/m3; VLEP (poussières inhalabiles)(8 heures):10 mg/m	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des

valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique: :	Film
Couleur	Gris
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Inflammabilité	Non applicable.

Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Non applicable.*
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	Nulle
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1 - 1,5 g/cm3
Densité relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur relative	Nulle
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Eviter de polymériser de grandes quantités de produit, afin de prévenir une réaction prématurée (exithermique) avec production de chaleur intense et de fumées.
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Accélérateurs.
Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2

et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Blocage physique : les symptômes peuvent inclure une douleur abdominale.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Cutané	Lapin	LD50 > 6 000 mg/kg
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Acide sulfurique, composé avec graphite	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide sulfurique, composé avec graphite	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,19 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 1 098 mg/kg
Remplissant inorganique	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Remplissant inorganique	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	Cutané	Risques pour la santé	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

		similaires	
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Cyanoguanidine	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Cyanoguanidine	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Lapin	Irritation minimale.
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Lapin	Moyennement irritant
Acide sulfurique, composé avec graphite	Rat	Irritation minimale.
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Données in Vitro	Irritant
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Cyanoguanidine	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Lapin	Moyennement irritant
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Lapin	Irritant modéré
Acide sulfurique, composé avec graphite	Lapin	Moyennement irritant
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Données in Vitro	Aucune irritation significative
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Cyanoguanidine	Jugement professionnel	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Sensibilisant
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Homme et animal	Sensibilisant
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Souris	Sensibilisant
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
Cyanoguanidine	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur

Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	In vivo	Non mutagène
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide sulfurique, composé avec graphite	In vitro	Non mutagène
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	In vivo	Non mutagène
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Cyanoguanidine	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Cyanoguanidine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	33 jours
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Cyanoguanidine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Cyanoguanidine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Cyanoguanidine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Ingestion	Système auditif | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Acide sulfurique, composé avec graphite	Ingestion	système hématopoïétique | Système nerveux | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	Ingestion	Système endocrine | tractus gastro-intestinal | Foie | Coeur | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	33 jours
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Cyanoguanidine	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 822 mg/kg/jour	13 semaines

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EbC50	1,8 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	2 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,6 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>100 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Puce d'eau	Estimé	48 heures	LC50	1,8 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>100 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>11 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	4,2 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	26,7 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	10,1 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	16,3 mg/l

1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC10	21,4 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	11,7 mg/l
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Bactéries	Composant analogue	18 heures	EC50	10 264 mg/l
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	29,4 mg/l
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>30,2 mg/l
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>39,8 mg/l
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	5,9 mg/l
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>100 mg/l
Remplissant inorganique	93763-70-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l
Cyanoguanidine	461-58-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Cyanoguanidine	461-58-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Cyanoguanidine	461-58-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3 177 mg/l
Cyanoguanidine	461-58-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	310 mg/l
Cyanoguanidine	461-58-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	25 mg/l
Cyanoguanidine	461-58-5	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>3 200 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	16 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	117 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	19.1 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	31 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	72 jours (t 1/2)	
Remplissant inorganique	93763-70-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Cyanoguanidine	461-58-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	0 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
Cyanoguanidine	461-58-5	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	14 jours	Déplétion du carbone organique	0 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
Cyanoguanidine	461-58-5	Expérimental Biodégradation	61 jours	évolution dioxyde de carbone	1.1 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Essai OCED 309 de simulation de la biodégradation aérobie dans l'eau

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.6	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	
Acide sulfurique, composé avec graphite	12777-87-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cycl	14228-73-0	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3	Catalogic™

ohexane						
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.14	EC A.8 coefficient de partage
Remplissant inorganique	93763-70-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	
Cyanoguanidine	461-58-5	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<=3.1	OECD305-Bioconcentration
Cyanoguanidine	461-58-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.52	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	28064-14-4	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	4 460 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane	14228-73-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	57 l/kg	Episuite™
4,4'-Méthylènediphénylènebis(diméthylurée)	10097-09-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	91 l/kg	
Cyanoguanidine	461-58-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	9 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront des acides halogénés (HCl/HF/HBr). L'équipement doit être en mesure de manipuler/recevoir des matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3077	UN3077	UN3077
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A; Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A; Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A; Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Non applicable.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M7	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Identifiant(s)	Classification	Réglementation
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu aquatique	200	500

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les

risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch